



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Section départementale Loire Atlantique
Maison des syndicats CP8
8 place de la gare de l'état
44100 Nantes
tél : 02 40 35 96 55
mél : fsu44@fsu44.org

Lettre ouverte au préfet de Loire-Atlantique

Monsieur le préfet de Loire-Atlantique,

À partir du 11 mai, le gouvernement a décidé de lancer la première phase de déconfinement avec un certain nombre de mesures applicables ce jour pour l'ensemble des citoyen.es. La FSU n'entend pas discuter le calendrier d'annonces gouvernemental mais les mesures prévues.

Sur l'école, la reprise dans les écoles maternelles et primaires le 11 mai puis les collèges le 18 mai nous semble être totalement inopportune car elle ne correspond ni aux recommandations du conseil scientifique ni à l'idée qu'on peut se faire de lutter efficacement contre l'épidémie. En rouvrant les écoles et les collèges, le gouvernement prend le risque de voir être contaminé.es via les élèves a-symptomatiques ou peu touché.es des centaines de personnes supplémentaires : enseignant.es, personnels péri et extrascolaires, agent.es municipaux et territoriaux, personnels de direction des collèges, conducteur.trices de bus ou car... et par ricochet, les familles de tou.tes ces travailleur.euses.

Le protocole sanitaire proposé laisse à penser que la reprise scolaire est supportée uniquement par les enseignant.es et les équipes de direction. Il comporte des modalités qui nécessitent un temps de préparation important et une élaboration minutieuse.

Face à ce document complexe dans son application, la FSU demande que les conseils d'école et les conseils d'administration des collèges se tiennent pour qu'un débat ait lieu sur l'opportunité de reprendre et pour permettre à l'ensemble de la communauté éducative d'échanger. Il serait dommageable d'annoncer collectivement le report de la reprise si les conditions sanitaires ou les modalités de reprise ne sont pas réunies.

En dépit des arguments avancés par le gouvernement, la question de la responsabilité des personnels de la communauté éducative - quels que soient leurs statuts – reste posée. Elle demeure éludée. C'est une des questions centrales qui concerne tous les acteurs de la chaîne éducative : les transports scolaires (du ressort de la Région), l'accueil en maternelle où les ATSEM sont pleinement mobilisées, les personnels d'entretien (du ressort des collectivités), les personnels de vie scolaire et tout le système périscolaire. Or ce dernier est disparate, inégal d'une commune à l'autre, avec des employeurs privés associatifs parfois qui sont eux aussi exposés aux lourdes questions de la responsabilité et en devoir d'assurer la sécurité des enfants comme celle de leurs salariés.

La FSU demande aussi que soit laissée aux équipes pédagogiques toute latitude concernant les effectifs, les emplois du temps, l'organisation de l'accueil des élèves. Et ce dans la transparence d'où la nécessité de réunir la communauté éducative dans son ensemble avant la reprise pour permettre aux différents intervenant.es de proposer une reprise efficiente.

Notre rôle syndical est de protéger l'ensemble des personnels et de leur permettre d'exercer leur métier dans les meilleures conditions. C'est dans cette optique que la FSU a déposé un préavis de grève nationale à partir du 11 mai et qu'elle entend soutenir tous les personnels qui useront du droit de retrait si leur santé est mise en danger par l'absence de masques, de gel, de conditions de travail sereines. La FSU n'est pas dupe de la raison première de la reprise scolaire : permettre le retour au travail de milliers de travailleur.euses. Il n'y a pas de raison pédagogique à cette reprise sinon les élèves de 3ème rentreraient rapidement afin de préparer au mieux leur passage au lycée. Il est nécessaire d'avoir une communication claire auprès des parents d'élèves : une reprise dans de telles conditions de sécurité ne permettra ni aux parents de retourner au travail tous les jours, ni aux enseignant.es de faire de la pédagogie.

La FSU refuse cet argument économique et demande que la reprise n'ait pas lieu le 11 mai et soit reportée à une prochaine date (voire en septembre) tant que nous n'avons pas la garantie que les conditions sanitaires soient réunies.

Soyez assuré, Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique, de notre attachement dans le service public d'éducation.

Pour la FSU de Loire-Atlantique

Bernard Valin



Catherine Tuchais

